

## sommaire

|                      |         |
|----------------------|---------|
| Editorial            | 01      |
| Agenda               | 01      |
| Nouvelles du Réseau  | 02 - 03 |
| Rapac'aires          | 04 - 05 |
| Ce qu'il faut savoir | 06      |
| Ecofac               | 07      |
| Publi Rapac          | 08 - 11 |
| Rapacô               | 12      |

## éditorial

L'impact de l'activité humaine sur la nature est considérable et il est sans cesse croissant. Malgré la définition des indicateurs pour fournir des informations sur les moyens d'améliorer l'efficacité des politiques et programmes de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, les tendances actuelles sont peu rassurantes et marquées par : la transformation et la dégradation accélérées des forêts, la prolifération des espèces envahissantes, l'aggravation des menaces diverses qui pèsent sur de nombreux types d'écosystèmes qui ne sont pratiquement pas protégés.

Cependant, sur plusieurs tribunes nationales et internationales de grands et nombreux discours politiques déplorent la perte de la biodiversité et préconisent son utilisation durable. Mais en réalité, avons-nous réellement intériorisé en chacun de nous que la biodiversité joue de nombreux rôles?

Aussi, le développement de divers concepts comme la notion d'empreinte écologique permettra-t-elle une utilisation durable de la biodiversité ?

2010, Année Internationale de la Biodiversité, déclarée par l'UNESCO sera-t-elle propice pour accroître la sensibilisation sur l'importance de la biodiversité pour le bien-être humain ?

## agenda

26 au 29 janvier : Atelier GTBAC 10, Douala

4 au 8 février : Atelier sous régional PROTOMAC, Libreville

8 au 11 février : Atelier de planification des activités COMIFAC, Kribi

22 au 26 février : 17<sup>ème</sup> session de la Commission des Forêts et de la Faune Sauvage en Afrique Centrale, Brazzaville

12, 13, 14 avril : Journées de l'Information Environnementale, Libreville



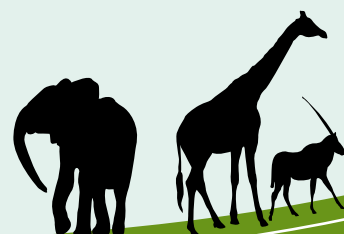
En attendant « Nagoya », rappelons et retenons à jamais qu'en adoptant la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) en 1992, la communauté internationale a reconnu la valeur de la diversité biologique, mis en évidence les menaces qui pèsent sur elle et s'est engagée à la conserver et à mettre en œuvre pour l'utiliser rationnellement.

Notre conscience collective est donc interpellée pour que chaque jour, et à chaque instant, dans chacun de nos choix et actes quotidiens, nous ayons une attitude positive et des gestes en faveur de la biodiversité. Menons tous des actions de sensibilisation partout où nous nous trouvons.

**Vive l'Année Internationale de la Biodiversité (AIB) 2010 !**



**rapac360°**  
LES 10 ans du RAPAC



**30 MAI 2000 :**  
création du réseau



# RAPAC infos

du réseau  
des aires protégées  
d'Afrique centrale

## nouvelles du réseau

### Missions

Après la tenue des réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale du RAPAC des 7 et 8 décembre 2009 à Brazzaville, Messieurs Jean-Pierre AGNANGOYE et Jean-Noël EYA, respectivement Secrétaire Exécutif et Directeur Administratif et Financier ont effectué le dernier déplacement de l'année à Yaoundé au Cameroun, pour prendre part à l'Atelier sous-régional de Lancement de la phase Préparatoire du projet intitulé « Financement Durable des Aires Protégées du bassin du Congo » organisé par la COMIFAC, le WWF et le PNUD/GEF dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 9 du Plan de Convergence sous régional. L'atelier a eu lieu à l'hôtel du Mont Fébé du 16 au 17 décembre 2009.

L'atelier a regroupé les représentants du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la RCA, de la RDC, de la COMIFAC, du PNUD, de la GTZ, de WWF, de l'UICN, des programmes CARPE et PACEBCo et du Facilitateur du PFBC.

#### L'atelier avait pour objectifs :

- 1- Partager et discuter la Note Concept du projet entre les partenaires concernés et à impliquer ;
- 2- Développer un consensus sur l'approche et le contenu du projet ;
- 3- Initier le processus d'appropriation du projet par les principaux partenaires pour sa mise en œuvre ;
- 4- Développer une feuille de route pour la suite du processus de préparation du projet.

Au terme des différentes présentations et des échanges en plénière et en groupes de travail, les participants ont abouti à une meilleure compréhension du concept et de l'approche du projet, puis arrêté un plan de travail comprenant les étapes suivantes :

- 1- Distribution du rapport de l'atelier ;
- 2- Sélection des Points Focaux par pays ;
- 3- Constitution des Groupes Consultatifs ;
- 4- Sélection des Consultants ;
- 5- Constitution du Noyau de Coordination dont RAPAC est membre ;
- 6- Mise en place d'un site Web du projet.

Il convient de souligner l'intérêt et la place accordés au RAPAC au cours de l'atelier qui s'est engagé à fournir le rapport de l'éva-

luation de l'efficacité de gestion des 40 sites ayant fait l'objet du test avec l'outil PAMETT en 2007 et 2008, et dont les résultats serviront de base pour guider le choix des sites à retenir pour les actions pilotes qui seront engagées dans le cadre du projet à formuler.

### Ressources humaines

#### Recrutement du RAVAP :

a été recruté Mr Sébastien Luc Kamga Kamdem pour le poste de Responsable en charge de l'Aménagement et de la Valorisation des Aires Protégées. Il prendra son service le 1er février 2010 au siège du RAPAC.

#### Arrivée d'Emmanuel Chartrain :

l'association France Volontaire par le biais d'une Convention a mis à la disposition du programme ECOFAC IV pour une période de 1 an, Mr Emmanuel Chartrain dont les missions porteront sur les diagnostics et travaux d'éducation et sensibilisation environnementale, ainsi que des actions en faveur des activités pilotes génératrices de revenus.

**L'équipe d'ECOFAC a accueilli**, Mme Béatrice Bimbissa Minanga depuis fin novembre 2009, en vue de coordonner les activités relatives au développement de plans d'affaires des aires protégées au sein du dispositif ECOFAC IV en Afrique Centrale et du RAPAC. Elle est également chargée d'apporter un appui technique à des projets de gestion de la biodiversité relevant de la Coordination Régionale ECOFAC IV.

### Réunion : Adhésion à l'UICN ; le 8 décembre 2009 (Brazzaville)

Le 8 décembre 2009, le Rapac a organisé une conférence de presse à Brazzaville en marge des travaux de son Assemblée Générale, devant un panel de journalistes et en présence des observateurs et partenaires au développement pour informer le public de son adhésion comme membre au sein de l'UICN.



Intervention du Président du Rapac lors de l'UICN





## nouvelles du réseau

### Les zones humides peuvent constituer un moteur de lutte contre le changement climatique en Afrique centrale.

Les zones humides, territoires de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel irremplaçable et remplissent des fonctions «d'infrastructures naturelles» inégales. En Afrique centrale, ces sites disposent d'une grande diversité biologique, avec des espèces endémiques et rares de faune et de flore, qui est pour la plupart inconnue dans certains endroits. Outre le fait de constituer d'importants réservoirs de biodiversité, les zones humides remplissent donc de nombreuses fonctions économiques, sociales et environnementales et ont un impact important sur la santé humaine. Le bon état de « santé » de ces zones humides aura donc un impact positif sur la santé de ses habitants. Inversement, la dégradation ou la disparition des zones humides s'accompagnera de la disparition de ces fonctions fondamentales pour l'homme.

Les zones humides en Afrique centrale font face au danger du dessèchement provoqué par la sécheresse, liée au changement climatique, généré, du fait des phénomènes naturels et des activités anthropologiques. D'autres menaces qui pèsent sur les zones humides en Afrique centrale sont entre autres: la pollution, la surexploitation de leurs ressources, les espèces envahissantes aquatiques, la dégradation de la biodiversité et l'appauvrissement des espèces de poissons, la dégradation de la qualité de l'eau, l'urbanisation, et la croissance démographique.

En dépit de la reconnaissance grandissante des avantages des zones humides et des conséquences pour l'humanité de leur dégradation, les informations relatives aux zones humides sont éparpillées dans les pays d'Afrique centrale. En effet, très peu de pays disposent des données relatives à la localisation, la superficie, la diversité biologique des zones humides de leur territoire et de l'utilisation actuelle ou potentielle de ces ressources. Pourtant, en l'absence de ces informations capitales, il est illusoire de mettre en place des actions visant leur conservation et leur gestion durable au profit des populations

locales. Les pays d'Afrique centrale ont par ailleurs ratifié la convention Ramsar, mais sa mise en œuvre est confrontée à la faible connaissance sur la distribution des zones humides et la richesse biologique, ainsi que les utilisations actuelle et potentielle par les populations locales

Du point de vue des changements climatiques, les zones humides sont d'importantes zones de stockage (puits) du carbone. Selon la définition générale des zones humides par Ramsar, cette capacité équivaut à 40 pour cent du carbone terrestre mondial. Les tourbières et les zones humides boisées sont des puits de carbone particulièrement importants. Bien qu'elles ne couvrent que trois pour cent de la superficie émergée de la planète, on estime que les tourbières stockent plus de 25 pour cent du carbone contenu dans les sols.

Dans les zones où les zones humides sont dégradées, elles constituent déjà une importante source additionnelle de carbone atmosphérique, alors que leur restauration/réhabilitation peut offrir un retour sur investissement 100 fois plus élevé que celui proposé par les autres solutions de lutte contre le carbone. Un peu partout dans le monde, les zones humides sont maintenant considérées comme des écosystèmes «instantanés» susceptibles d'apporter de nombreux avantages

D'où le thème de la célébration de la journée internationale des zones humides en 2010 : « prendre soin des zones humides, une solution au changement climatique ». Ceci une fois de plus dénote de l'importance de ces sites dans la lutte contre fléau, qui occupe une place grandissante dans toute l'actualité environnementale en Afrique centrale et dans le monde entier.

L'UICN en Afrique centrale travaille pour améliorer les connaissances de tous les acteurs d'abord sur l'importance de ces sites en tant que zone de conservation de la biodiversité, et leur potentiel dans la lutte contre le changement climatique ; également encourager et accompagner les états dans la protection de ces sites d'importance en les faisant classer site Ramsar et en élaborant des Plan de Gestion pour elles par la suite.



29 MAI 2004 :  
protocole RAPAC  
COMIFAC



# RAPAC infos

du réseau  
des aires protégées  
d'Afrique centrale

## rapac'aires

### La sensibilisation

Beaucoup de projets actions pilotes que RAPAC a financé avaient pour principale activité la sensibilisation.

Aussi, semblait-il pertinent de capitaliser les expériences de trois de ces projets.

Le premier projet retrace des activités de sensibilisation en République centrafricaine par le biais d'une association qui est bien implantée dans la zone. Le deuxième décrit une nouvelle expérience en République Démocratique du Congo où les populations ont été non seulement sensibilisées, mais aussi, elles se sont organisées pour lutter contre le braconnage.

Enfin, le troisième projet montre quelques expériences d'une association congolaise travaillant dans la protection des tortues marines depuis 10 ans.

### Les Amis de la Nature

#### Sensibilisation via un réseau

Le projet des « Amis de la Nature », association de droit centrafricain fondée en 2000 était intitulé :

« Education environnementale et sensibilisation des acteurs pour un changement de comportement sur les effets néfastes des pratiques de chasse traditionnelle dans les Aires Protégées ». Le projet a été réalisé courant 2009. Cette association est représentée sur le terrain par 6 coordinations et 160 comités présents dans différents villages. A l'aide d'une télévision, d'une chaîne Hifi, d'un groupe électrogène, de films expliquant les enjeux et dangers qui affectent la biodiversité et une forte motivation, les membres de l'association ont parcouru la Basse Lobaye (sud ouest de la RCA) pour débattre avec les populations riveraines des Aires Protégées « Basse-Lobaye » et « Dzangha-Sangha ».

Ainsi, ces populations ont été sensibilisées sur la fragilité de leur milieu et aux solutions existantes pour le sauvegarder. Malheureusement, malgré cette conscience nouvelle pour sa préservation, elles n'ont pas les moyens de le faire.

Les populations sont demandeuses d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) mais se sentent livrées à elles-mêmes pour réussir à les mettre en place.

Le projet a certes rempli ses objectifs (d'éducation et de sensibilisation à l'environnement), mais il est regrettable que



1.

les projets de sensibilisation n'intègrent pas le développement d'AGR. En effet, il est à craindre que non seulement les populations ne changent pas leurs comportements vis-à-vis des Aires Protégées (AP), mais aussi oublient les notions de développement durables de leurs ressources.

### OSAPY

#### Sensibilisation et organisation de réseaux de surveillance

Depuis 2009, OSAPY (Organisation pour la Sédentarisation, l'Alphabétisation et la Promotion des Pygmées) réalise un projet de lutte contre le braconnage et la consommation de bushmeat. Ce projet se déroule en République Démocratique du Congo, dans la Réserve de Faune à Okapis (RFO), site pilote RAPAC.

#### ORGANISATION

1. Les différents acteurs de la RFO en particulier, le conservateur de la RFO et son équipe, les forces de l'ordre, les différentes associations (WCS, GIC) et les populations riveraines (peuples autochtones et bantous) ont collaboré lors des ateliers de sensibilisation qu'OSAPY a organisé, ce qui a permis à ces acteurs qui ne se connaissaient pas de se rencontrer ;

2. Les populations ont pris conscience de l'intérêt et de l'importance de gérer durablement leurs ressources naturelles grâce aux activités de sensibilisations réalisées par OSAPY ;

3. Au niveau de l'organisation pour lutter contre le braconnage : des « noyaux de monitoring » ont été mis en place dans plusieurs villages clefs (par rapport au braconnage) et se sont organisés. OSAPY les a formés aux techniques d'enquêtes en leur fournissant un appui technique qui leur permet de mieux communiquer (des bottes, des vélos...).

Malgré la motivation observée au sein des populations concernées pour participer aux actions de sensibilisation et les risques encourus ainsi que les faibles moyens mis à leur disposition, il est à déplorer que la mission des noyaux de monitoring mis en place par OSAPY puisse être freinée dans les cas où certaines parties prenantes soient directement impliquées dans les réseaux de braconnage.





## Rénatura

### Sensibilisation de longue date

Le projet de **Rénatura** association présente dans la protection des tortues marines depuis 10 ans s'intitule « Etude et sauvegarde des Tortues Marines en République du Congo ».

Les financements de ce projet étaient principalement alloués aux indemnités des agents de surveillance des plages, qui font à la fois un travail de sensibilisation et d'information auprès des populations locales, mais aussi de la collecte de données scientifiques.

Certains résultats montrent une diminution de l'ordre de 95 % du braconnage sur les plages où Rénatura est présent. On peut noter aussi la quasi-disparition de la viande de tortue sur les marchés de Pointe Noire.

Une autre partie du financement a été utilisée pour réhabiliter un des campements des écogardes.

La valeur ajoutée de ce campement est qu'il permet aux touristes de venir participer aux patrouilles des écogardes et ainsi générer de nouveaux revenus, mais aussi sensibiliser les touristes aux problèmes de la conservation des tortues marines au Congo.

Néanmoins, une des difficultés récurrente est de trouver des financements pour pérenniser leurs activités pour la conservation de la biodiversité.



2.

## Conclusion

Ces trois projets montrent différentes possibilités d'aborder la sensibilisation auprès des populations vivant dans ou en périphérie des Aires Protégées. Il en existe d'autres.

On note très peu d'échecs et une forte adhésion des populations aux différentes activités de sensibilisations menées. En effet, les populations deviennent conscientes de la fragilité de leur environnement et de l'intérêt qu'elles ont à le protéger afin que les générations futures puissent continuer à y vivre et à bénéficier des bienfaits de cet environnement. Toutefois, elles n'ont pas les moyens techniques et/ou financiers suffisants pour maintenir le changement de comportements.

La solution n'est pas dans la répression, mais bien dans un aménagement concerté du territoire, qui arrive à concilier les intérêts des populations et ceux de la conservation.

Le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) serait une solution alternative à cette problématique.



3.

### LÉGENDES P. 04-05

1. Banderole du projet des Amis de la Nature devant leur case à Mbata (RCA)
2. Okapi dans la Réserve de Faune à Okapi à Epulu (RDC)
3. Deux agents de surveillance du campement de Bellelo effectuant leur patrouille matinale (Congo)

## ce qu'il faut savoir



Les recommandations issues de la 19<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration sont :

→ **Recommandation n°01/CA/BZV/7/12/09 :**

Le Conseil recommande au RAPAC d'appuyer la synergie entre l'ANPN et le Ministère des Eaux et Forêts au Gabon.

→ **Recommandation n°02/CA/BZV/7/12/09 :**

Le Conseil recommande au Secrétariat Exécutif de vulgariser et de faire valoir la nécessité de réglementation des cas de valorisation de la faune par les populations.

→ **Recommandation n°03/CA/BZV/7/12/09 :**

Le Conseil d'Administration insiste sur la nécessité pour le RAPAC d'avoir une ligne pour la recherche de financement ainsi qu'une personne spécifiquement dédiée à cette activité.



### Ce qu'il faut savoir : les Tortues au Tchad

Après plusieurs investigations et une mission de terrain dans la Réserve de Faune de Binder Léré, nous avons le grand plaisir de vous confirmer la présence de la tortue sillonnée (photo 4 - *Geochelone sulcata*) au Tchad.

En complément d'informations fournies antérieurement par l'Administrateur du Tchad, il existe 700 tortues sillonnées au Tchad dont 15% de l'effectif se trouve à Fouli Zakabo à l'intérieur de la RFBL. En espérant que ces informations pourront être utiles aux experts qui souhaitent travailler sur cette espèce



4.

### Zoom 19<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration

L'an deux mille neuf, le 7 décembre, les membres du Conseil d'Administration de l'association dénommée Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale, en abrégé «RAPAC», se sont réunis dans la salle de conférences de l'hôtel Saphir de Brazzaville, République du Congo, sous la présidence de Monsieur Samy MANKOTO MAMBAELELE, Président du Conseil d'Administration.



Photo de famille

Madame Dickelet Corinne, a fait la lecture du mot de bienvenue pour le Congo à tous les Administrateurs et invités venus des pays membres du RAPAC, elle a relevé l'importance des présentes assises, ayant pour objectif de doter notre association d'un nouveau cadre organisationnel, d'un programme quadriennal 2010-2013, d'un programme de travail et d'un budget 2010.

L'administratrice du Congo a également noté que cette session du Conseil d'Administration du RAPAC se tenait conjointement avec la célébration de la journée nationale de l'arbre au Congo et l'ouverture de la Conférence internationale sur les changements climatiques à Copenhague, souhaitant que ces événements nourrissent les réflexions des participants.

Après examen et adoption par les membres du Conseil d'Administration du Procès Verbal de la 18<sup>ème</sup> session, et de l'ordre du jour, chaque pays a fait une présentation succincte de son rapport national 2009. La présentation par le Secrétariat Exécutif du rapport d'activités 2009, du Plan de Travail 2010 et du plan quadriennal 2010-2013 a été l'occasion de passer en revue, les résultats des différentes études et activités réalisées au cours de la période écoulée :

- Etude Conflit Homme Eléphants
- Etude plan de formation
- Stratégie de financement
- Etude statuts

Les questions diverses on porté sur : Les demandes d'adhésions, les membres d'honneur et bienfaiteurs et l'Adhésion à l'UICN





## ecofac

### 4e Comité Technique Régional de Suivi et Comité de Pilotage du Programme ECOFAC 4 tenus à Brazzaville en République du Congo du 9 au 10 décembre 2009.

Le 4ème CTRS et le Comité de Pilotage du Programme de conservation et de valorisation des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (ECOFAC) se sont tenus du 09 au 10 décembre 2009 à Brazzaville, capitale du Congo.

Ces deux manifestations se sont déroulées dans la salle de conférence et la terrasse de l'hôtel Olympic Palace à Brazzaville. Elles ont vu la participation de toutes les composantes d'ECOFAC ainsi que des représentants de la Commission Européenne, principal bailleur de fonds, des cellules d'appui à l'Ordonnateur régional et des ordonnateurs nationaux du FED, du consortium d'assistance technique, des institutions et participants invités pour la circonstance.

La première journée, essentiellement consacrée au CTRS, a vu des échanges autour des thématiques liées aux nombreuses activités des composantes.

Les principaux thèmes concernaient les plans d'aménagement et de gestion des aires protégées, la méthodologie du suivi écologique, les grands singes, l'élaboration d'un cadre institutionnel des Aires Protégées. La présentation d'un appareil de détection des colis suspects pour la lutte anti-braconnage et les crimes environnementaux a aussi constitué une information digne d'intérêt, et à suivre, de cette journée.

Cette rencontre a aussi été fortement marquée par la participation active du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et des agences nationales de conservation des aires protégées dont l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN) en RDC et l'Agence Nationale des Parcs nationaux du Gabon, ainsi que l'implication notable du Ministère congolais de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Économie Forestière, et aussi de la Délégation de la Commission Européenne au Congo. Le Représentant de la DCE a d'ailleurs insisté sur l'urgence pour les pays de s'impliquer pleinement dans ce combat mondial de la protection et la conservation des forêts et des Écosystèmes en rappelant que le Bassin du Congo constitue le deuxième poumon de biodiversité au monde, au moment où se tenait à Copenhague le Sommet mondial sur le réchauffement climatique. Il a tenu à préciser que sur la base d'un partenariat solide entre toutes les parties impliquées, les États doivent s'approprier tout le travail fait jusque là et en assurer la pérennité pour les générations futures.



6

Concernant le Comité de Pilotage, tenu le 10 décembre 2009 à la terrasse de l'hôtel Olympic Palace, les échanges ont principalement tourné autour de l'analyse des activités menées par chaque composante. S'inscrivant dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités et tenues à la suite du Conseil d'Administration du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrales (RAPAC), cette réunion a permis d'évaluer les Devis-Programmes de chaque composante à environ sept mois de la fin des activités de la phase IV de ce vaste programme sous-régional. Il s'agissait de présenter le niveau général d'exécution des activités prévues dans le cadre des DP2, qui s'avère satisfaisant.

Cette réunion restreinte aux seuls membres désignés, a été l'occasion de préciser les nouvelles orientations pour la suite du financement de l'Union Européenne, à l'échéance de la 4e phase du plus vaste ce programme de conservation des Écosystèmes Forestiers dans la sous-région.

Les trois principales communications ont été celle de Monsieur BERGER sur les résultats de l'évaluation à mi-parcours du programme ECOFAC, celle de Monsieur Didier NILS sur le nouveau mode de financement de la conservation de l'environnement par l'Union Européenne en Afrique Centrale dans le cadre du 10e Fonds Européen de Développement et celle de Monsieur PAOLINI sur la préparation d'un schéma d'Orientation pour l'après ECOFAC IV. Il s'est dégagé dans l'ensemble que l'Union Européenne continuera à financer fortement la conservation des ressources naturelles car le 10e FED a prévu une enveloppe de près de 30 millions d'euros, soit 20 % du PIR 10e FED. Ainsi, en 18 ans de soutien de l'Union Européenne dans la conservation des écosystèmes en Afrique Centrale, les évolutions sont manifestes tant sur le terrain qu'au niveau institutionnel, résultats d'un partenariat fructueux, et garantissant ainsi à terme l'appropriation et la pérennisation de toutes ces initiatives par les pays.

Le prochain Comité Technique Régional de Suivi (CTRS) se tiendra probablement au cours du 3è trimestre 2010, à Libreville.

2 JUIN 2006 :  
signature convention  
financement UE





# RAPAC infos

du réseau  
des aires protégées  
d'Afrique centrale

## publi rapac



### Les tortues marines et la conservation de l'environnement le long de la côte à la façade atlantique du parc national de campo ma'an et de la réserve de douala édéa au Cameroun

par Dr. ANGONI Hyacinthe Université de Yaoundé I (Coordonnateur du Projet)  
AYISSI Isidore (Chef d'équipe de Douala-Edéa)

#### 1. Introduction

L'association nationale de protection des tortues marines « KUD'A TUBE », a débuté ses activités cette saison de ponte par une subvention de financement du réseau des aires protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), des protocoles de financement du WWF KUDU ZOMBO, la participation des volontaires de l'association française de Planète Urgence et le suivi diligent de la conservation du parc national de Campo et de la réserve de Faune Douala Edéa.

Ces activités se déroulent à la périphérie du parc national de Campo Ma'an par une forte sollicitation des côtes atlantiques camerounaises du côté de Kribi, par l'installation des grands projets de développement. Dans la Réserve de Faune de Douala Edéa, la recherche et la découverte de nouveaux gisements de pétrole provoquent un layonnage du noyau de la réserve entraînant la destruction du couvert végétal de la réserve alors même que les besoins d'ériger cette réserve en parc national se font ressentir. On pourrait se poser la question de savoir, quels impacts auront ces projets dans les zones concernées en général et pour les tortues marines en particulier.

L'objectif général de notre programme reste la protection des tortues marines, leurs habitats ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. Les objectifs spécifiques que nous nous sommes assignés sont la protection directe des espèces sur les plages de ponte, il s'agit de :

- Comptage des traces de tortues marines ;
- Transplantation des œufs en enclos ;
- Marquage des femelles et des captures accidentelles ;

- Mettre en place du matériel de sensibilisation avec la mise au point d'un prospectus pour vulgariser les activités de protection des tortues marines ;

Finaliser le musée des tortues marines par la :

- Fabrication des placards pour disposer les différents objets à exposer ;
- Préparation des collections muséographiques (collection des gorgones des algues, des coraux servant à l'alimentation des tortues marines) ;
- Encourager les aides au profit des communautés riveraines par la scolarisation des enfants ;

#### 2. Méthodologie

La méthodologie utilisée est commune à celle mise en place au niveau sous-régional par PROTOMAC, lors de financements antérieurs ECOFAC/RAPAC. Cette méthodologie est celle rédigée par ceux-ci dans un manuel UICN fait à la demande du Gabon pour les parcs nationaux gabonais. Les informations sont à la fois stockées dans une base de données nationale, mais aussi dans une base de données régionale (siège actuel : Cellule de coordination d'ECOFAC à Libreville, Gabon), ainsi que chez les autres partenaires.

Pour étudier les tortues marines, le site d'étude sera divisé en trois grandes parties selon la description des sites de ponte (Zone Campo- M'an et zone Douala Edéa) ;

Dans des villages côtiers à fortes colonies de pêcheurs, se dérouleront des campagnes d'identification des tortues marines capturées accidentellement par des filets au cours des campagnes de pêche artisanale.

##### II.1. Inventaire des tortues marines sur les plages de ponte

Le suivi des tortues marines consiste en l'observation visuelle, aux mesures et marquage, suivi des lâchers en mer des tortues marines par des personnes formées en écologie de ponte des tortues marines.

Des patrouilles nocturnes et matinales (21 h et 5 h) seront effectuées pour : identifier les femelles venant pondre sur les plages, pour relever les données biométriques (longueur et largeur de la carapace, largeur de la tête, compter les costales et les vertébrales), et pour faire le décompte des nids de tortues marines retrouvés sur les plages. Après chaque période de ponte, il y a un recensement et une identification des carapaces des tortues marine le long des côtes et le long des axes





Ce recensement permet également de relever les menaces qui pèsent sur la survie de ces animaux.

## II.2. Etude des déplacements et migrations

Pour l'étude des mouvements, les tortues marines sont marquées pendant les patrouilles nocturnes sur le site de ponte, ou dans la matinée lorsqu'elles sont occasionnellement capturées par des filets de pêcheurs. La technique de marquage utilisée ici consiste àagrafer une bague de type MONEL sur le bord postérieur de l'une des pattes antérieures des espèces suivantes : *Lepidochelys olivacea*, *Chelonia mydas*, *Eretmochelys imbricata* ou au rebord postérieur de l'espèce *Dermochelys coriacea*.

## II.3. Implication des populations

Le projet emploie des jeunes locaux comme éco veilleurs sur les plages identifiées. Environ 80 % du personnel est issu des populations riveraines. Les hommes assurent le suivi quotidien et les femmes participent à des campagnes de sensibilisation et des activités d'écotourisme.

## 3. Résultats

### A) Dans la périphérie du Parc National de Campo Ma'an

#### III.1 Comptage des traces et des nids des tortues marines sur les plages

Sur les plages, 64 tortues ont été recensées entre octobre et mars par le suivi quotidien des plages d'une longueur de 15 kilomètres (De Mbendji à Bekolobé). Ces espèces ont été identifiées aux tortues olivâtres « *Lepidochelys olivacea* ».

#### III.2. Présence de tortues marines sur les plages

Les tortues olivâtres continuent à pondre régulièrement entre octobre et mars. Les pontes ont commencé en timidement et le pic de ponte se situe cette saison de ponte en janvier. Mais le nombre d'animaux venant pondre sur les plages diminue drastiquement à la fin de la saison. La tortue *Lepidochelys olivacea* est la seule espèce ayant été identifiée comme venant pondre sur les plages de l'UTO Campo Ma'an pendant la campagne 2008/2009.

#### III.3. Transplantation des œufs en enclos

Dans l'enclos situé à Ebodjé, 3450 œufs de 28 nids ont été transplantés entre septembre et mars. 18 nids ont été régulièrement suivis et ont donné naissance à 2252 jeunes tortues qui ont été libérées en présence des pêcheurs, des volontaires et des touristes. La durée d'incubation est d'environ 60 jours, parfois 70, et même 80 dans l'enclos. Les œufs transplantés dans l'enclos d'Ebodjé proviennent des plages de ponte de Mbendji, Ebodjé, Likodo et Ipenyendjé.

Le taux de réussite des incubations est de 98,85 %.

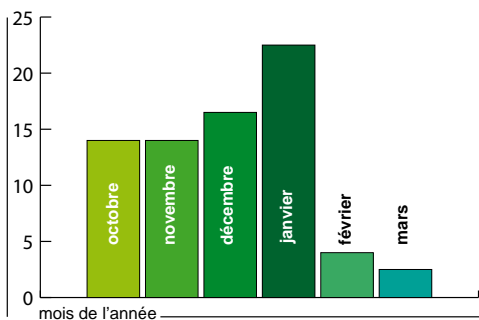


**5 MARS 2008 :**  
adoption du plan  
stratégique révisé  
et de l'audit  
organisationnel  
et institutionnel



## publi rapac (suite)

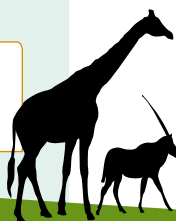
nombre  
de tortues



Présence de *Lepidochelys olivacea*  
sur les plages en fonction des mois de  
l'année



**29 MAI 2007 :**  
Organisation 1ères  
journées des aires  
protégées



### III.4. Marquage des tortues marines

A la périphérie du parc de Campo Ma'an, 33 tortues marines ont été marquées à la bague Monel. On a ainsi identifié et marqué sur les plages de ponte 10 tortues *Lepidochelys olivacea*. Deux autres espèces capturées accidentellement ont été marquées ; il s'agit de 19 tortues vertes (*Chelonia mydas*) et 04 tortues imbrriquées (*Eretmochelys imbricata*).

Les longueurs moyennes sont de 43,18 cm pour *Chelonia mydas*, 41,25 cm pour *Eretmochelys imbricata* et 67,05 cm pour *Lepidochelys olivacea*.

### III.5. Identification des menaces

Malgré la sensibilisation déjà effective dans la zone du projet, une toute petite inattention ou un relâchement des activités entraîne de la part des populations des actions de braconnage liées au pillage des nids sur les plages.

Les plages les plus isolées sont sollicitées par ces actions de braconnage. Il s'agit des plages d'Ipenyendjé et Likodo.

Le commerce des carapaces décorées prend de l'ampleur dans la ville de Kribi et au marché artisanal de Douala.

### III.6. Participation des la population locale

La population participe dans la promotion de la culture locale par l'intermédiaire des soirées culturelles qu'elle offre aux visiteurs du site touristique d'Ebodjé.

Les hommes et femmes d'Ebodjé possèdent des groupes de danses et offrent des spectacles aux touristes à l'occasion des soirées culturelles.

Ces aménagements permettent le renforcement des activités de sensibilisation et la promotion du bien-être social qui à son tour, favorise l'afflux des touristes et l'accroissement des activités génératrices de revenus.

### B) Dans la réserve de faune de Douala-Edéa

Au sein de la réserve de Faune de Douala-Edéa, nous avons bâti notre campement dans les environs de Mbiako.

Les plages qui font l'objet de notre étude sont situées dans l'estuaire de la Sanaga et dénommées Mombo et Modiyè.

Pour accéder, l'équipe empreinte des embarcations sur la plage de Yoyo.

### III.1. Comptage des traces et des nids des tortues marines sur les plages

Le suivi des plages a permis de recenser au total 14 nids de tortues olivâtres (*Lepidochelys olivacea*) entre janvier et mars.

Nous ne pouvons pas décrire avec précision les périodes de ponte à cause des données encore insuffisante à notre disposition.

| Mois/Plages suivies | oct. | nov. | dec. | janv. | fev. | mars |
|---------------------|------|------|------|-------|------|------|
| Modiyé              | /    | /    | /    | 3     | 3    | 8    |
| Total               | /    | /    | /    | 3     | 3    | 8    |

### III.2. Identification des menaces

La menace la plus récurrente ici est la déforestation par les populations riveraines qui coupent le bois des mangroves pour fumer le poisson.

Les activités d'exploration pétrolière dans cette zone d'estuaire

et littorale entraînent une réduction drastique du couvert végétal par de nombreux layons mis en place par la société PERENCO chargée de mener ces activités.

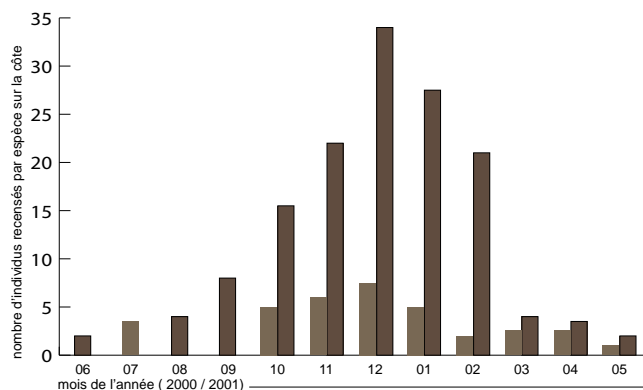
## 4. Discussion

La saison de ponte qui vient de s'écouler a connu une diminution de la montée des tortues *Lepidochelys olivacea* sur les plages. Aucune tortue du genre *Dermochelys coriacea* n'a été observée sur les plages de la périphérie du parc national de Campo Ma'an et ni dans le site de la réserve de Faune de Douala Edéa.

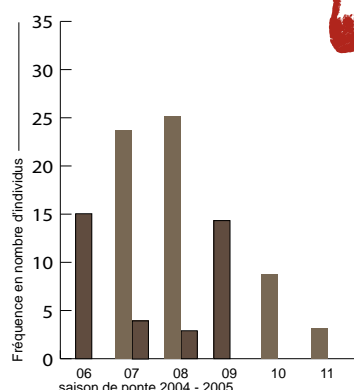
Les diagrammes des proportions des tortues *L. olivacea* par rapport à *D. coriacea* ont montrés une décroissance de la présence de *D. coriacea* durant la saison de ponte. Ainsi au fil des années 1999 à 2008 les montées sur les plages des tortues *Dermochelys coriacea* se raréfient. On passe de 19 % entre 2000/2001 (Angoni, 2001) de 8 % entre 2003/2004 (Angoni, 2004) et 5 % entre 2004/2005 (Angoni, 2005) et 3,30 % entre 2007/2008. (Angoni, 2008) et 0% entre 2008/2009.

A ce jour, nous ne disposons pas assez d'éléments pour expliquer ces résultats.

| Mois/Plages suivies    | 00/01 | 03/04 | 04/05 | 07/08 | 08/09 |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <i>L. olivacea</i> (%) | 81    | 92    | 95    | 96,7  | 100   |
| <i>D. coriacea</i> (%) | 19    | 8     | 5     | 3,3   | 0     |



Présence des tortues sur les plages pendant la saison 2000 - 2001



Présence des tortues sur les plages pendant la saison 2004 - 2005

## 5. Conclusion

Les côtes de l'UTO Campo Ma'an ainsi que la périphérie de la réserve de Faune de Douala Edéa reçoit des pontes de tortues marines. Trois espèces sont présentes dans les deux sites. On retrouve généralement *Lepidochelys olivacea*, *Chelonia mydas* et *Eretmochelys imbricata*. La tortue luth *Dermochelys coriacea* n'a pas été identifiée sur les plages ni dans la périphérie de la réserve de biosphère de Douala Edéa, ni à la périphérie du parc national de Campo. Cette absence de la tortue luth doit être comprise comme un signal pour la baisse de population de cette espèce sur les côtes atlantiques à cause du massacre des femelles pour la consommation de son abondante viande et au ramassage des œufs. Le taux d'incubation des œufs en enclos de plus de 90 % reste un atout pour la sauvegarde de cette espèce. La durée de plus de 60 jours parfois observée en enclos nécessite des aménagements d'autres sites d'incubation plus aérés. La tortue olivâtre *L. olivacea* nidifie régulièrement sur les côtes à la périphérie du parc national et dans la périphérie de la réserve de faune de Douala Edéa.

### Références bibliographiques

ANGONI (2001). Suivi et conservation des tortues marines dans l'UTO Campo Ma'an. Rapport d'études Projet Campo Ma'an. 23 P  
(Angoni, 2004). Suivi et conservation des tortues marines dans l'UTO Campo Ma'an. Rapport d'études. KUDU Projet Cameroun. 30 P  
(Angoni, 2005). Suivi et conservation des tortues marines dans l'UTO Campo Ma'an. Rapport d'études. KUDU Projet Cameroun. 26 P  
(Angoni, 2007). Suivi et conservation des tortues marines dans l'UTO Campo Ma'an. Rapport d'études. KUDU Projet Cameroun. 17 P



# RAPAC infos

du réseau  
des aires protégées  
d'Afrique centrale

## rapacô

Après le Gabon qui a bénéficié de l'outil de sensibilisation « Malle pédagogique Grands Singes » depuis le mois de juin 2008, c'est au tour de la Composante Dja (Cameroun) par le biais du programme ECOFAC IV de la recevoir.

La clôture de l'évènement « Raconte-moi le Gorille » a eu lieu, le 16 décembre 2009, en présence des représentants de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), de Jane Goodall Institute, du point focal GRASP-Gabon, et des lauréats au jeu concours représentant une vingtaine d'établissements scolaires.

La cérémonie a été marquée par l'intervention des acteurs oeuvrant pour la sauvegarde des Grands Singes et par la remise de lots aux 100 lauréats.

Les animateurs formés au démarrage de l'évènement en octobre 2009, se sont vus remettre leurs attestations de formation afin de leur permettre de pérenniser la tournée de la malle pédagogique dans et en périphérie du Gabon pour sensibiliser un large public.

Une des perspectives de cette activité menée par l'ONG « les Amis du Pangolin » est la programmation de la tournée de la malle pédagogique au Parc National de la Lopé dès la fin du mois de janvier 2010 qui sera suivie au cours de l'année 2010 par une descente dans les parcs nationaux de Waka et de Minkébé.

Dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, un accent sera mis sur la « Jeunesse et la biodiversité » à travers l'organisation d'une journée porte ouverte sous forme d'ateliers thématiques prévue à Libreville pour contribuer à la célébration annuelle de la fête de la jeunesse.



rapac360°  
Les 10 ans du rapac



Remise des lots aux lauréats



Remise des certificats aux animateurs

## ours

Impression : Multipress-Gabon  
Nombre d'exemplaires : 1000  
Editeur : Secrétariat Exécutif du RAPAC  
Rédaction : Palla Florence  
Coordination : Agnangoye Jean-Pierre  
Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC)  
Téléphone : (241) 44 33 22/07 77 28 37  
Email : secretariat.executif@rapac.org  
BP. 14 533 Libreville, GABON

Contributions : Gabrielle Roseneau, Hyacinthe Angoni, Félicien Boulende, Béatrice Bimbissa, Emmanuel Chartrain, Jean-Michel Sionneau,  
Photos : Gabrielle Roseneau, Coordination régionale, RAPAC, Bruce Davidson

2010  
les 10 ans du rapac  
et l'évènement  
360°